

2ème Trimestre 2024



Vue aérienne de
votre commune



essines
Le Journal

N° 038



02	-	Edito
03	-	La Broc à Dom - Vide Dressing
04	-	Marche Semi Nocturne - Commémoration du 8 Mai
05	-	Fête des Voisins - Heures Civiques
06	-	Une première initiative pleine de promesses - Rêve et Diadème
07	-	Rêve et DiadèmeSuite
08	-	Marche Canine Du 29 Juin 2024
09	-	Budget
10	-	Budget ...Suite
11	-	Rappel - Merci
12	-	Conseillers départementaux
13	-	Le plan local d'urbanisme
14	-	Le plan local d'urbanisme....Suite
15	-	Pitch de nos lecteurs
16	-	Pitch de nos lecteurs ... Suite - Bibliothèque
17	-	Associations
18	-	Associations....Suite
19	-	Panneau Pocket

Mairie de Pessines

15 Rue de Saintonge
17810 PESSINES

Tél : 05.46.93.68.05

Permanences

Maire	: Le vendredi de 15h00 - 18h00 Le samedi de 9h00 - 12h00
1er Adjoint	: Le Vendredi de 9h00 - 12h00 et sur RDV
2eme Adjoint	: Le 1er et 3ème Mardi de 9h à 12h et sur RDV
3eme Adjoint	: Le 3ème Jeudi de 14h à 18h et sur RDV

Heures d'ouverture

Lundi	9h00 - 12h00
Mardi	13h30 - 17h30
Jeudi	9h00 - 12h00 13h30 - 17h30
Vendredi	9h00 - 12h00 13h30 - 17h30
Samedi	9h00 - 12h00

Directeur de Publication : Philippe DELHOUME

Ont Participé à la réalisation du journal de la commune :

Frédéric GOUINEAUD, Edwige LYS, Christine MESLAND, Isabelle ERABLE, Isabelle de KERROS, Annick LUCAS, Sophie AUTANT

Aide à la conception et à la réalisation : La Sté BD Informatique

Le Journal est réalisé et édité par la commune



Édito



La commission communication, le conseil municipal et moi-même nous nous excusons pour le retard de la parution de ce journal. La cause en est simple comme il doit sortir en début juillet, nous avons eu un événement imprévu : LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES ; ce qui a mobilisé le personnel et les élus. A ce sujet, je ne ferai qu'un seul commentaire : « Merci à tous ceux qui ont travaillé ces deux dimanches. Merci à vous, citoyennes et citoyens de Pessines pour votre participation qui a été honorable en moyenne sur les deux tours environ 70 % ».

En principe, la fin du printemps annonce l'arrivée de l'été mais n'ayant eu qu'un hiver il faut se fier au calendrier pour se dire que ce sont les vacances. Profitez de ce temps de repos pour vous ressourcer car je pense que la rentrée sera chaude.

Lors de l'élaboration de notre budget communal, le conseil municipal a voté, à l'unanimité, qu'il n'y aura pas d'augmentation du taux de fiscalité de la part communale qui reste donc identique à celle de 2019. Nous avons équilibré notre budget que ce soit en fonctionnement ou en investissement et avec toujours une capacité de lancer des travaux de voirie et de bâtiments. Nous organiserons dès le mois de septembre prochain une réunion publique afin de vous présenter les différents projets en cours. Ce sera l'occasion d'échanger sur la vie au quotidien et d'écouter vos attentes pour améliorer le cadre de vie de chacun.

Une fois de plus, j'en appelle au civisme de chacun pour que nos espaces publics soient respectés par tous. Il nous appartient de faire des efforts quotidiens afin d'éviter les stationnements anarchiques, s'obliger à ramasser les déjections de nos animaux de compagnie, à ne pas jeter sur la voie publique divers détritiques et respecter les points d'apport « obligatoires ». Le civisme est également le respect du voisinage en essayant au maximum de se rapprocher des heures de bruit autorisées par l'arrêté municipal en vigueur.

Les grandes vacances sont là. Pour ceux qui partent soyez prudents sur les routes. Suivez bien les consignes de sécurité qui vous seront données sur votre lieu de villégiature. Pour votre domicile Pessinois pensez à avertir la Mairie, la gendarmerie, et vos voisins de votre absence, nous y apporterons toute une attention particulière.

Un point sur l'avancement des travaux. En ce qui concerne les travaux de voirie, nous avons lancé une étude pour l'aménagement des rues de Saintonge, de la Guindonnerie et du Chemin de la Santonine, afin de réaliser un bouclage avec la rue St Gilles dont la deuxième phase d'enfouissement des réseaux débutera en septembre/octobre. En ce qui concerne les bâtiments pour l'agrandissement du foyer et du garage, le permis de construire est déposé. Une étude pour la création de deux logements est en cours sur la maison acquise l'an dernier rue de Saintonge. Comme dit plus haut, nous allons vous présenter tous ces projets lors d'une réunion publique à la mi-septembre.

Je tiens à remercier tous les services municipaux pour leur action au quotidien. Ils sont la cheville ouvrière de nos actions et des différentes tâches journalières qui incombent à une municipalité pour le bon fonctionnement d'une collectivité. Merci à nos bénévoles, sans eux nous ne pourrions pas réaliser nos projets festifs.

Pour terminer cet édit, je vous souhaite un bel été et de bonnes vacances.

LA BROC' A DOM À VÉLO.....

Le 7 Avril
Pessines



Malgré les incertitudes du temps, cette année et depuis 2020, nous avons mis en place la BROC A DOM (Brocante à Domicile).

Une façon de donner à tous la possibilité de faire le vide de certaines choses qui pourraient être utiles à tout un chacun.

Nous tenons à remercier les participants qui ont montré une attractivité certaine grâce à un large éventail d'articles.

En essai, il y a eu une nouveauté, l'opportunité de visiter nos exposants en empruntant les vélos électriques (prêtés conformément à un accord avec Saintes Grandes Rives l'Agglo).

Nous avons apprécié la dynamique des exposants et nous espérons nous retrouver lors de la BROCANTE DE LA SAINT GILLES le 01 Septembre 2024.

BROCANTE qui se déroulera derrière la Mairie.

Vide Dressing

Après avoir mené un sondage auprès de nos habitants de PESSINES, via notre journal communal, les Pessinois et les Pessinoises ont exprimé leur intérêt à participer au Vide-Dressing et Linge de Maison.

Suite à de nombreuses réponses positives, la date a été fixée au Samedi 15 Juin 2024.

En dépit de la pluie menaçante, de nombreux exposants ont répondu présents et ont accepté cette première expérience.

L'absence de soleil n'a pas eu d'impact sur notre bonne humeur et nos joyeux échanges.

Malheureusement, la journée très humide a empêché cette animation de se dérouler jusqu'au bout mais nous avons promis de la refaire.

Nous sommes impatients de nous retrouver la prochaine fois.





Marche Semi Nocturne



Malgré une météo agitée, grains et orages, plus de 200 personnes étaient présentes au départ de cette marche dès 18h.

Pour éviter de dîner sous la pluie et les pieds dans la boue, les organisateurs avaient décidé que l'apéro et l'entrée seraient servis au point de départ devant le foyer.

Une fois cet en cas avalé, les participants se mettaient en marche pour effectuer les 8 ou 10 kilomètres du parcours choisi.

Environ deux heures plus tard, les plus rapides franchissaient la ligne d'arrivée, ce qui leur donnait droit à un repas bien mérité. Les arrivées se sont ensuite étalées sur une heure trente environ

Du jambon à l'os avec un moelleux de pomme de terre, préparé par Erick Traiteur, a permis de se refaire une santé ; puis un dessert, du café et au lit !

Un petit sondage auprès des participants montrait qu'une large majorité était satisfaite de l'organisation, du parcours et du repas.

Bravo donc aux bénévoles et aux agents municipaux qui ont participé à l'organisation pour faire de cet événement, une grande réussite.

Merci aux marcheurs, toujours plus nombreux, pour leur enthousiasme et leur courage malgré les aléas climatiques.

Rendez-vous l'année prochaine.



Commémoration du 8 Mai

Comme chaque année, un petit groupe composé d'élus et de concitoyens de Pessines est venu se recueillir à 11 heures à l'Église devant le Monuments aux Morts.

Après le dépôt de la gerbe, le discours de Monsieur le Maire et après avoir observé une minute de silence, un pot de l'amitié a été offert au foyer.

En 2025 sera célébré le 80ème anniversaire de cet Armistice qui a mis fin à la Seconde Guerre Mondiale.



Vendredi 31 Mai a eu lieu la Fête des Voisins pour sa 24ème année.

Depuis 2 ans la commune participe à cet événement.

Partage et convivialité, chaque participant a apporté quelque chose à manger et à boire.

Cette fête a réuni une trentaine d'habitants dans la salle du foyer.

Au programme de cette soirée la bonne humeur était de rigueur avec une distribution de cadeaux (Tee Shirt, bonbons.....)

L'apéritif était offert par la Mairie

N'hésitez pas à venir nous retrouver l'année prochaine.....



Heures Civiques

La Communauté d'Agglomération Saintes Grandes Rives a organisé le mercredi 17 avril 2024 à la salle polyvalente Jean Fabier de Corme Royal les assises de l'Heure Civique. L'objectif était de réunir les élus et agents impliqués dans la dynamique de l'heure civique au sein des communes, mais aussi les volontaires pour remercier l'élan solidaire, mettre en lumière les belles initiatives et partager un moment convivial.

A cette occasion la commune de Pessines a voulu mettre à l'honneur Loïc Deslandes pour son implication et sa contribution toujours très appréciées dans nos actions.



Une première initiative pleine de promesses

Le 24 mai après-midi en collaboration avec des élèves bénévoles du Collège/ Lycée Alternatif à PESSINES, nous sommes allés, par trinômes, à la rencontre de quelques-uns de nos aînés ayant accepté de nous recevoir. L'objectif était de parler de l'Heure Civique Pessinoise, de recenser les besoins éventuels d'aides ponctuelles, mais surtout de créer du lien. Les échanges ont été chaleureux et riches pour tous les participants. De nombreuses idées en sont ressorties notamment celle d'organiser un moment de rencontre convivial et divertissant, lors d'une après-midi au foyer, entre nos aînés et les élèves.

A suivre...

Un grand merci à nos aînés qui ont bien voulu partager ces moments, à Gabrielle, Jules, Luca, Lucas, Lya, Rose, Tom, élèves du Collège/Lycée et à Françoise, Laurence, Loïc, Thierry, volontaires de l'Heure Civique.

L'équipe référente de l'Heure Civique Pessinoise

Sophie, Annick, François



Rêve et Diadème

Bonjour,

Je me présente, je m'appelle Alysso Croutelle, 24 ans.

J'ai subi deux grosses opérations de l'estomac à seulement 21 ans, la Sleeve puis le by-pass 6 mois après avec une perte de poids de 47kg.

J'ai tout d'abord commencé à vouloir reprendre confiance en moi en participant à des castings de modèles photos dont un casting que beaucoup de personnes connaissent " Casting Podium " où je suis arrivée 3ème du classement pour Bordeaux.

J'ai ensuite voulu continuer la photo où j'ai pu rencontrer Chris Le Loup, photographe de Saintes qui a su me faire de magnifiques clichés ce qui m'a amenée à être en contact avec Hélène Salgue.

Qui est Hélène Salgue ?

C'est une femme fantastique qui a monté un comité qui est en réalité une association de Miss, Rêve et Diadème France est une association qui permet à toutes femmes de pouvoir réaliser ses rêves...

Pas de taille, pas de poids, pas de situation de famille exigés. Tout simplement la Bonté de la Femme, la Bienveillance, le Respect de ses prochains.

Je ne remercierai jamais assez Hélène de m'avoir offert l'opportunité de faire partie de ses filles pour représenter mon département la Charente-Maritime, et de me faire confiance pour représenter les femmes d'aujourd'hui.

Je veux prouver aujourd'hui que toute femme est capable de porter un diadème et une écharpe peu importe le parcours vécu.

Vendredi 19 Avril 2024 à 14h30, j'ai eu l'honneur de pouvoir être auprès de Mr le Maire Phillippe DELHOUME et de la première adjointe Christine MESLAND et d'être accompagnée de Miss Rêve et Diadème Charentes 2024 pour ma remise d'écharpe et de couronne de Miss Rêve et Diadème Charente-Maritime 2024.



Je tiens à les remercier de tout cœur pour leur accueil et à Florence d'avoir fait le déplacement pour me remettre la couronne.

Un très long échange a pu se réaliser dans la salle de Cérémonie de la Mairie de Pessines avec les cadeaux de mes

nombreux partenaires que je remercie d'être à mes côtés :

Black cat Mastodonte, Charcuterie Besson, Fromagerie Fine Moreau, Cyril Jaulin Fruits Primeurs, La Boul'ange de Gaetan ainsi que Massé et Fils.

Avec mon titre de Miss Rêve et Diadème Charente-Maritime 2024, je souhaite défendre le harcèlement scolaire ainsi que la maltraitance infantile qui se répandent de plus en plus, En tant qu'ancienne harcelée pendant ma scolarité, ces deux causes me tiennent particulièrement à cœur.

J'ai pu rencontrer Florent : président de l'association Biker contre Harcèlement 33, et Murielle : la présidente de Biker contre Harcèlement 17. Ils m'ont offert l'opportunité de travailler avec eux en tant qu'Ambassadrice, on va pouvoir faire des préventions dans les écoles et aider les enfants en détresse pour faire en sorte que cela diminue... Il y a actuellement 700.900/an cas de Harcèlement scolaire déclarés...

Et un petit clin d'oeil à ma maman Ange Le Guilloux pour m'avoir soutenue et être toujours présente à mes côtés pendant mon combat.

Merci à tous pour tout





Marche Canine Du 29 Juin 2024



Cette marche s'est très bien déroulée, dans la bonne humeur et avec un beau temps, malgré les orages annoncés, nous avons eu la chance de ne pas avoir de pluie !!!

Plus de 40 participants de Pessines et des alentours étaient au rendez-vous avec plus de 25 chiens.

2 circuits étaient proposés, 3 et 5 km.

Avec une petite chasse au trésor sur chacun des 2 parcours.

A l'arrivée, chaque toutou a eu une récompense, des gâteaux et boissons attendaient leur maître. Des lots ont été gagnés par tous les participants. Lots offerts généreusement par :

Une personne de Capitaine Croquette était présente, afin de répondre à toutes vos questions, et vous offrir des échantillons.

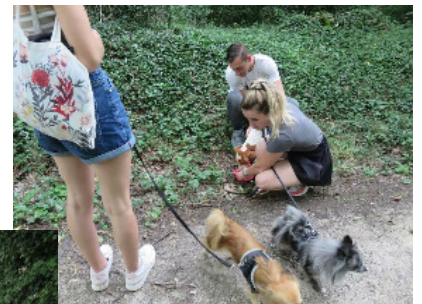
Je remercie les commerçants qui m'ont offert les lots, ainsi que les bénévoles comme Martine et Annick qui ont acheté et confectionné des lots. Je tiens à remercier les employés de la commune de Pessines, Patrice et François qui avaient préparé le terrain où les chiens ont pu faire des jeux.

Merci à la 1ère Adjointe, Christine, pour sa présence tout au long de l'événement et à la 3ème Adjointe, Isabelle, pour sa participation avec son toutou.

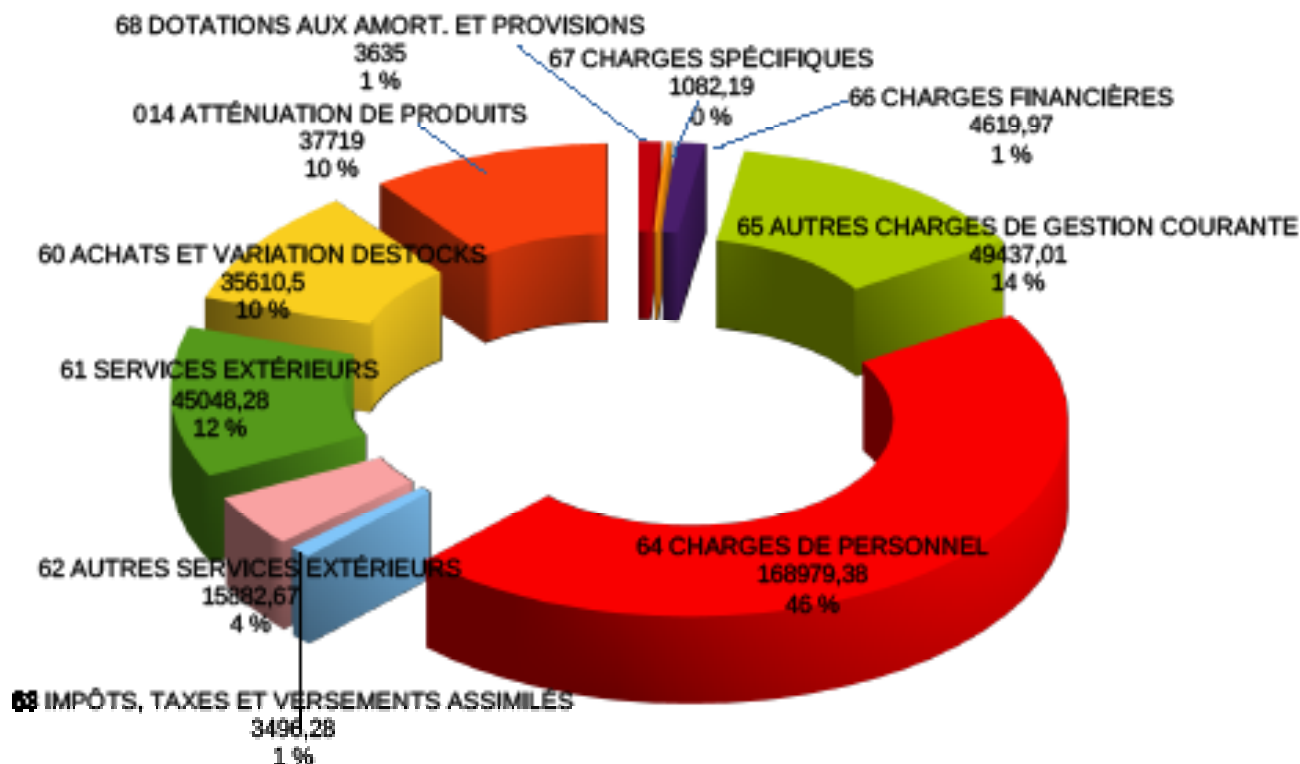
Aux vues des retours, la marche a beaucoup plu, donc à renouveler.

Un grand merci à tous,

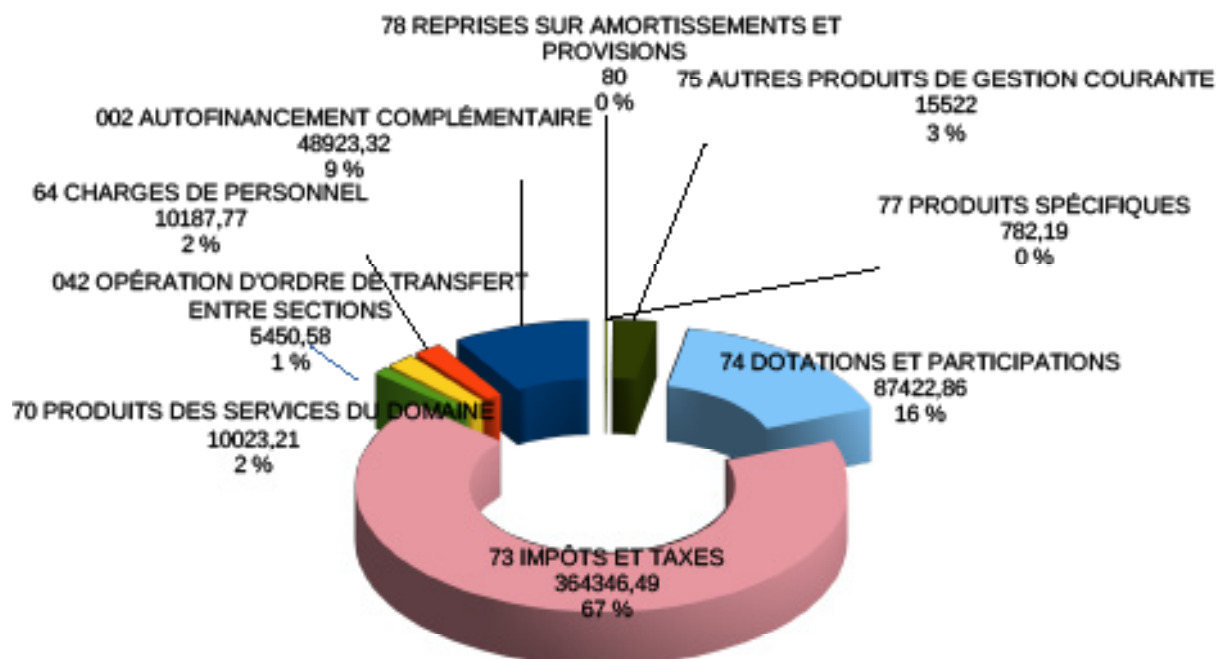
Sylvie



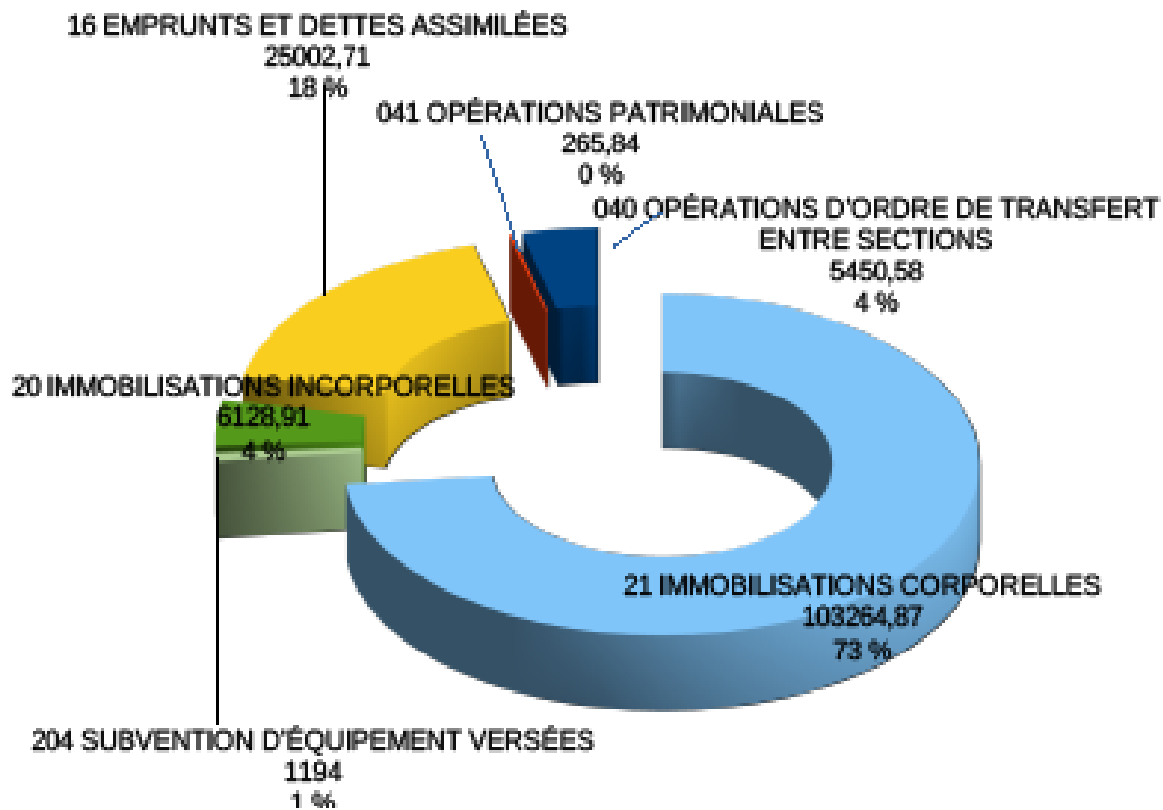
FONCTIONNEMENT DÉPENSES



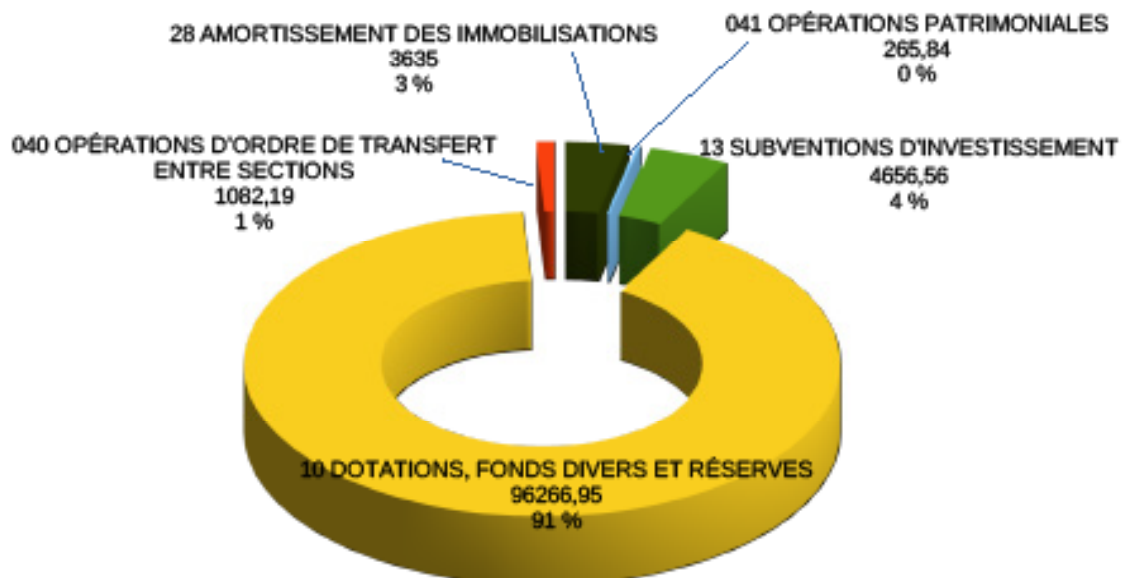
FONCTIONNEMENT RECETTES



INVESTISSEMENT DÉPENSES



INVESTISSEMENT RECETTES



Monsieur le Maire, la Commission Finances et le Conseil Municipal ont travaillé sur le budget 2024, comme on peut le constater ci-dessus en fonctionnement et en investissement, budget voté en équilibre. En investissement, vous pouvez constater qu'un effort financier a été fait surtout pour l'entretien de la voirie Communale. Du fait de l'inflation, votre valeur locative va augmenter ce qui entraîne une hausse de la taxe foncière. Le Maire vous informe que le budget 2024 a été équilibré sans augmentation des taux communaux qui restent inchangés depuis 2019.



RAPPEL!



Collecte des déchets

Comme indiqué sur le calendrier de collecte le ramassage des ordures ménagères a lieu tous les 8 jours de mi-juin à mi-septembre. **ATTENTION** chaque levée faite est comptabilisée dans le forfait des **12 levées** annuelles. De plus, il est possible de récupérer des sacs poubelles (violet) en mairie au prix de 2,04 € le sac ou 20,40 € les 10. Ils seront facturés sur la redevance déchet. Ceux-ci sont à déposer à coté de votre conteneur ménager.



merci!

Comme vous le savez, nous avons du refaire la toiture de notre église en début d'année suite à des déplacements de tuiles. A ce jour, les travaux sont terminés. Notre église est donc hors d'eau.



Dans un journal précédent, nous avons fait un appel aux dons afin de nous aider à payer la facture. Nous avons eu trois donateurs pour un montant global de 370,00 €. De la part du conseil municipal et de M. le Maire un grand merci aux donateurs. Nous sommes toujours preneur de dons.

Nous avons pu également bénéficier d'une aide du Département d'un montant de 17 757,96 € ce qui porte, au final, la part communale à 39 883,10 €.



Il y a quelques mois, Sylvie Marcilly, Présidente du Conseil départemental, a entamé une tournée de chacun des 27 cantons de la Charente-Maritime. Le premier canton visité était le nôtre, le canton de Thénac. A l'occasion de cette journée d'avril dédiée à notre canton, elle souhaitait découvrir des entreprises, des associations, être au plus près de Charentais-Maritimes, avec vous.

Nous avons donc visité la Marmotte Gourmande, entreprise Gontaise fondée par Claire Brunaud qui produit des gâteaux et les distribue dans plus de deux cent magasins en France.

Nous avons également visité l'Ail noir des Claires, à Saint-Sever, où Eric et Véronique le Judec produisent de l'ail noir Chanterais-Maritimes à l'eau des claires d'Oléron et des produits dérivés autour de l'ail.

Par la suite, nous sommes allés à Rouffiac pour un échange avec les volontaires de l'Heure Civique et une visite privilégiée de l'église du village, en compagnie de Monsieur le Maire.

Ensuite, pour rester dans le thème de la gastronomie, nous avons découvert les Vergers des Benoîts, à Pessines, où nous avons été accueillis par Bertrand Gazeau et son équipe dans le verger puis dans l'usine de conditionnement sur place.

Puis nous nous sommes rendus à Corme-Royal, chez Agrivision pour parler agriculture avec les équipes. Le Département soutient notamment les jeunes dans leurs projets d'installation et la crise agricole récente nous rappelle plus que jamais que nous avons besoin de nos agriculteurs.

Pour clore le cycle des visites, nous avons rendez-vous à Thénac avec Delphine et Olivier Bayou, par ailleurs agriculteurs, pour visiter la miellerie des arènes et en apprendre plus sur le fonctionnement des ruches.

En fin de journée, nous avons réuni des élus et des présidents d'associations pour une soirée de partage autour du thème de l'engagement associatif et citoyen.

Merci à tous ceux qui ont fait de cette journée un succès, merci du temps que vous nous avez accordé et pour les échanges que nous avons eus.

Nous avons voté le budget 2024 au mois d'avril. Contrairement à ce que nous faisons habituellement en votant au mois de décembre, cette option nous a permis de prendre du recul sur les dépenses de l'année 2023. Le budget pour 2024 s'inscrit sous le signe de la prudence. En effet, les Départements subissent de plein fouet la montée de la précarité, avec de plus en plus de dépenses à assumer au titre de chef de file des solidarités sociales. Ces trois dernières années, les dépenses sociales ont augmenté de 50 millions d'euros : prise en charge du bien vieillir, handicap, protection de l'enfance... Le Département ne transigera pas sur ces dépenses qui sont sa compétence première. « Nous viendrons toujours en aide aux plus fragiles » a dit Sylvie Marcilly.

Avec les services, nous avons réalisé un énorme travail afin pour parvenir à un budget à l'équilibre. Puisque contrairement à l'Etat, nos collectivités locales et territoriales se doivent de présenter un budget équilibré. Malgré les difficultés que nous rencontrons, nous sommes au rendez-vous des dépenses sociales, nous maintenons notre soutien aux communes et nous gardons le cap de nos grands projets départementaux : contournement de Marans, et transition énergétique.

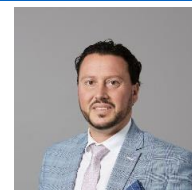
Sylvie MERCIER

Vice-Présidente du Département
Maire de Thénac
sylvie.mercier@charente-maritime.fr



Alexandre GRENOT

Vice-Président du Département
Maire des Gonds
alexandre.grenot@charente-maritime.fr



Département de la Charente-Maritime

85 boulevard de la République - CS 60003 - 17076 La Rochelle cedex 9
05 46 317 000 info@charente-maritime.fr

charente-maritime.fr   



Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Un document stratégique qui définira les nouvelles priorités d'aménagement sur le territoire

L'élaboration du PLUi a été prescrite le 14 décembre 2021 par délibération du conseil communautaire de Saintes Grandes Rives, l'Agglo.

Jean-Luc MARCHAIS, maire de Bussac-sur-Charente et vice-président en charge de la planification de l'urbanisme, supervise ce dossier au sein de l'intercommunalité, assisté par une équipe technique chargée de rédiger les pièces du futur PLUi.

A son terme, le PLUi remplacera tous les documents d'urbanisme communaux en vigueur sur le territoire intercommunal (PLU, Cartes Communales). Il s'agira d'un document unique pour l'instruction des autorisations d'urbanisme (permis de construire...).

Les futures règles du PLUi seront les mêmes pour toutes les communes de Saintes Grandes Rives, l'Agglo. Finis, les règles d'urbanisme à géométrie variable et les exigences d'aspects des constructions différentes d'une commune à l'autre !

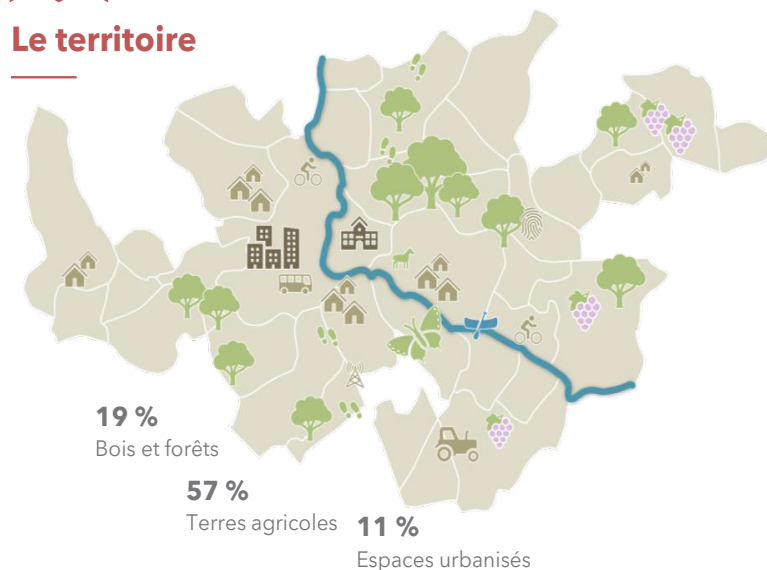
L'élaboration du PLUi est longue. Elle s'étalera jusqu'en 2027. Il s'agit d'une étude complexe jalonnée par plusieurs étapes.

Une première phase de diagnostic du territoire a été menée, à travers laquelle ont été étudiés l'environnement, le patrimoine, la population, l'économie ou encore le logement. Celle-ci a été close en fin d'année 2023.

Ce diagnostic a intégré plusieurs temps de travail collaboratif avec les élus des différentes communes, qui ont partagé ensemble une vision commune du territoire, ses enjeux, ses problématiques et ses défis à venir. L'intercommunalité garde le souci de maintenir les communes au cœur de l'élaboration du PLUi. Il ne s'agit pas d'en faire un document purement technique, déconnecté du terrain et imposé d'en haut !



Le territoire



Emplois

13 zones d'activités

35 410 actifs habitant sur le territoire
26 665 emplois recensés sur le territoire
32 % d'employés
27 % de professions intermédiaires



Lieux de travail

63,8 % de déplacements domicile-travail s'effectuent en dehors de la commune de résidence

Un territoire qui attire les actifs venus de l'extérieur : pour **deux actifs** quittant le territoire quotidiennement pour aller travailler, **3 actifs y entrent depuis l'extérieur !**

Comment puis-je suivre et participer à l'élaboration du PLUi ?

Une rubrique lui est spécifiquement dédiée à l'adresse :

<https://www.agglo-saintes.fr/les-projets/516-plan-local-d-urbanisme-intercommunal.html>

Des réunions publiques sont prévues courant 2025. Par ailleurs, vous pouvez adresser vos observations et contributions à Saintes Grandes Rives, l'Agglo :

- En les consignant sur le registre mis à votre disposition dans votre mairie et au siège de Saintes Grandes Rives, l'Agglo
- En les adressant par écrit à Monsieur le Président de Saintes Grandes Rives, l'Agglo au 12, boulevard Guillet Maillet à Saintes
- En les consignant sur le registre dématérialisé accessible depuis le lien Internet <https://www.registredemat.fr/plui-cdasaintes>



Biodiversité

Un territoire d'eau, de forêts et de vignes
30 % d'espaces naturels (bois, prairies...)
3 sites Natura 2000
9 % du territoire (4 080 hectares)

239 km de cours d'eau

(Coran, Charente, Seugne, Antenne, Arnoult)

Depuis le début 2024, s'est ouverte une seconde phase correspondant à la rédaction d'une autre pièce du PLUi. Il s'agit du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

Le PADD est le « cœur » politique du PLUi, à travers lequel les élus vont définir leurs ambitions pour le territoire : mise en valeur du patrimoine, développement économique, lutte contre le changement climatique, revitalisation des bourgs ruraux, attractivité du territoire pour les entreprises et les familles. Il s'agira de prioriser le développement du territoire en fonction de son organisation (pôles d'emplois, résidentiels, d'équipements, de commerces et de services) mais également de tenir compte des grands projets tels que le « Ferrocampus » à Saintes, futur écosystème d'activités, de recherche et de développement autour des mobilités ferroviaires de demain.

A compter de 2025, les services techniques de Saintes Grandes Rives, l'Agglo étudieront avec les élus les diverses traductions réglementaires du futur PLUi : définition des zones ouvertes à la construction, règles définies selon les vocations des zones... Ces règles feront l'objet d'une évaluation environnementale, rendue obligatoire par la loi.

A ce stade, l'aboutissement du dossier est prévue pour 2026, sous réserve de contraintes techniques et législatives imprévues. Il s'en suivra l'avis des personnes publiques associées ainsi qu'une enquête publique ouverte à la participation de tous.

En attendant ces échéances, nous vous invitons à rester informé(e)s sur l'état d'avancement du PLUi depuis la page <https://www.agglo-saintes.fr/les-projets/516-plan-local-d-urbanisme-intercommunal.html>



Logement

33 427 logements

87,7 % de résidences principales
78,2 % de maisons individuelles
27,2 % de logements antérieurs à 1946
33,8 % de locataires



Population

60 447 habitants (2021)

+0,4 % de population supplémentaire entre 2014 et 2020

13 seniors pour 10 jeunes

6 arrivants sur 10 ont moins de 40 ans

Pourquoi réaliser le PLUi et quelles conséquences sur mon quotidien ?

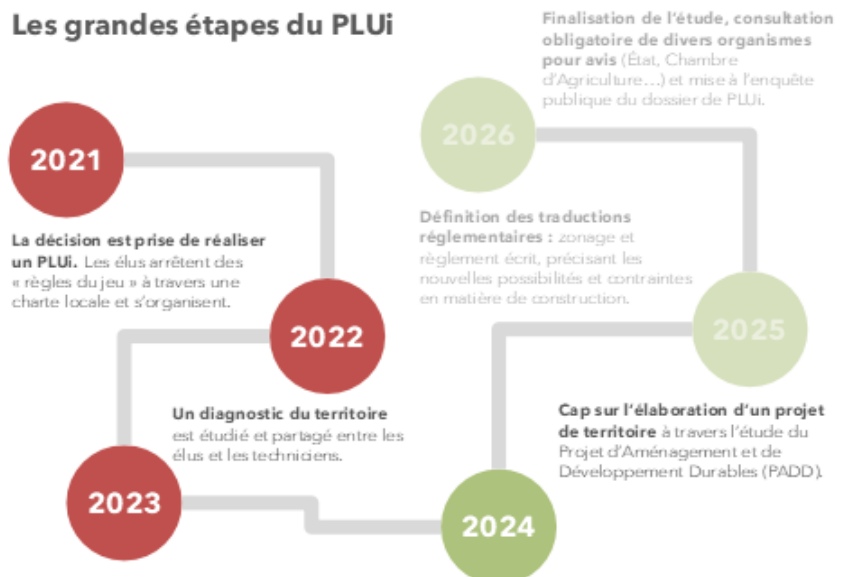
Les documents d'urbanisme tels que le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) sont un incontournable pour les communes, sans lesquels les autorisations d'urbanisme ne peuvent être instruites avec clarté, efficacité et équité.

En la matière, nul ne peut se prévaloir de bénéficier de « droit acquis » en matière de constructibilité de sa ou ses propriétés. Ces droits sont légitimement questionnés lors de la révision régulière de ces documents. Par ailleurs, le législateur contraint dorénavant les communes et leurs groupements intercommunaux à mettre en conformité leurs documents d'urbanisme avec une trajectoire nationale de lutte contre l'étalement urbain.

Cette dernière, définie par la loi « Climat et Résilience », vise un objectif de « **zéro artificialisation nette** » des sols à l'horizon **2050**, essentiellement pour des raisons de protection de l'environnement. Cet objectif s'impose aux élus locaux, qui de fait, doivent questionner les modalités de développement de leur territoire.

Réduire l'étalement urbain est une nécessité, surtout lorsque l'on sait que le territoire compte de nombreux logements vacants et autres biens à l'abandon qui attendent d'être réhabilités. Le changement climatique et toutes ses conséquences (risques naturels...) imposent également d'envisager différemment l'aménagement du territoire. Cela se traduira nécessairement par une réduction des surfaces ouvertes à l'urbanisation.

Les grandes étapes du PLUi



Auteur : Leïla Slimani

Titres :

- Le pays des autres
- Regardez nous danser (Le pays des autres, 2)

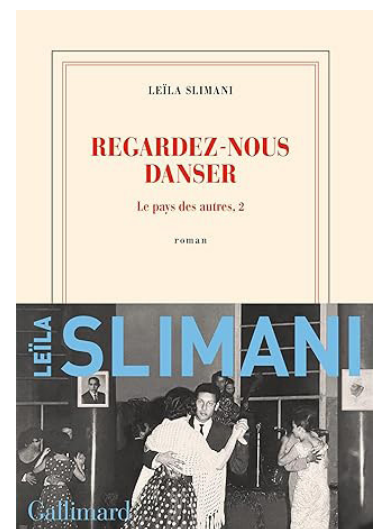
Editeur : Folio

Immanquablement quand le nom de Leïla SLIMANI est évoqué, le même commentaire unanime ressort : « A oui, c'est vraiment bien ce qu'elle écrit » !

La curiosité me poussant, le premier tome à peine terminé, je me suis précipitée sur le deuxième, l'histoire d'une fresque familiale et politique au Maroc, sur une période troublée opaque et tabou, de la fin de la seconde guerre mondiale jusqu'à son indépendance.

Leïla SLIMANI s'est appuyée sur les témoignages de gens qui ont vécu ou étudié cette période pour nous la faire vivre de l'intérieur. Son personnage principal, Matilde, jeune alsacienne tombée amoureuse d'Amine, un marocain venu combattre dans l'armée française, s'installe à Meknès pleine de rêves d'exotisme et d'avenir.

Mais : « elle comprit qu'elle était une étrangère, une femme, une épouse, un être à la merci des autres » ...



Bibliothèque & Bébés Lecteurs

C'est dans une joie partagée que les bénévoles de notre bibliothèque ont accueilli une nouvelle fois les plus jeunes d'entre nous avec leur assistante maternelle avant de partir en vacances.

Le prochain partage aura lieu en Septembre.

Bonnes Vacances à vous toutes et tous





Un vrai coup de cœur !

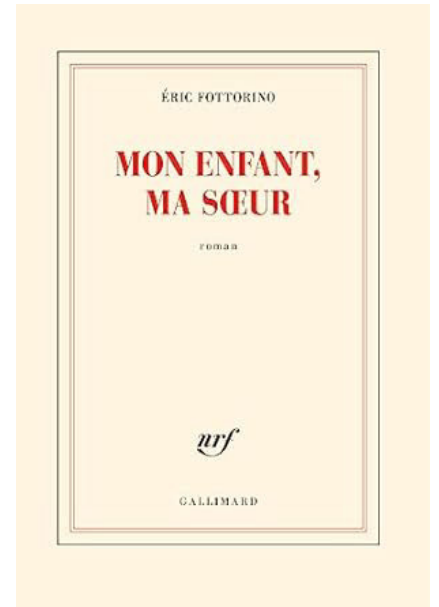


Mon enfant, ma sœur d'Eric Fottorino.

« Chaque 10 janvier de sa vie depuis soixante ans maman reste couchée elle te remet au monde »

Un jeune garçon, sa mère et sa petite sœur inconnue... Pourquoi sa mère chaque 10 janvier reste couchée ? Elle lui apprend bien des années plus tard, l'existence d'une sœur née trois ans après lui et qui lui a été retirée à la naissance. Ce long monologue, sous forme de poème en prose nous raconte la quête de l'auteur à la recherche de cette petite fille. L'auteur imagine le lien qui aurait pu exister entre sa mère et sa sœur, entre elle

et lui. Il décrit ce qui aurait pu être leur vie à tous les trois. Et puis, ce monologue se transforme en une enquête bouleversante qui conduira l'auteur sur les traces de sa sœur disparue. Ce livre est un cri d'amour pour une maman meurtrie, et pour une sœur inconnue. On se laisse emporter par le rythme, la poésie et l'émotion que dégage le texte.



Horaires Bibliothèque A partir du 1er septembre 2024

jeudi de 16 h à 18 h et
de 18 h 30 à 20 h 00
Samedi de 10 h 00 à 12 h 00

Paroisse

Les paroisses catholiques du secteur de Saintes proposent un nouveau caté près de chez vous les mardis après l'école à partir de septembre 2024.

Ramassage à la sortie de l'école à pied ou en covoiturage
Gouter et jeux
17h : Prière ensemble à l'église
17h20 : Temps de caté
18h20-19h : Aide aux devoirs

Rejoignez le KidCat !

Contactez les paroisses de Saintes !
Rive Gauche : 05 46 93 09 92
Rive Droite : 05 46 92 07 21
ou par mail : kidcatsaintes@gmail.com

PAROISSE DE SAINTES

COURS DE PILATES Rentrée 2024-2025

Envie de faire du bien à son corps et de se vider la tête, rejoignez l'activité **PILATES tous les mercredis**.

Les cours reprendront le **04 SEPTEMBRE 2024** de 19h00 à 20h00, à la salle du foyer (à côté de la bibliothèque - 15 rue de Saintonge).

Vous êtes bienvenu (e)s pour 2 séances d'essai.

Adhésion 10€ (1 personne) et 18€ (couple) + cotisation 150€ pour l'année.

Contact : Isabelle 06 04 40 71 28

mail : Pessines.bienetre@laposte.net



**L'association « Yogange Pessinois »
vous souhaite de bonnes vacances !**

L'association « Yogange Pessinois »
vous souhaite de bonnes vacances !

Pour ceux qui le désirent, les cours de yoga se poursuivent au Foyer de Pessines pendant la période estivale :

les mardis matin de 10h00 à 11h30

et/ou jeudis soir de 18h15 à 19h45,

Deux séances « découverte » vous sont offertes.

Renseignements au 06.85.22.61.77

Tarif : 250€ / an (proratisé pour une inscription en cours d'année)

La Présidente
Jocelyne Cunin



**OPERATION NUITS DES ETOILES 2024 à PESSINES
SAMEDI 10 août 2024 de 22h à 2h
Derrière la mairie**

Comme tous les ans depuis 2019 et en coopération avec l'association française d'astronomie, avec le concours de la mairie de Pessines, est organisée une soirée d'observation du ciel.

Même si jusqu'à présent, les nuits claires se sont comptées sur les doigts des deux mains, nous gardons espoir pour le 10 août.

La quête des origines sera le thème de l'édition 2024.

Pour la première fois, nous utiliserons un télescope électronique ZWO S50, capable d'afficher sur votre téléphone portable, des images en couleur, d'objets du ciel profond, que vous pourrez garder. Réservez donc votre soirée pour découvrir de nombreuses merveilles

invisibles à l'œil nu.

N'hésitez pas à venir avec un instrument, même une simple paire de jumelles !

Pour ceux qui voudront compter les étoiles filantes, une chaise longue ou un fauteuil ne sera pas du luxe. Nous restons à votre disposition pour toute question sur cette soirée ou sur l'astronomie en générale,

A l'adresse mail suivante :
astropessines17@gmail.com



Le ciel de Pessines par le club Astro

CURIOSITES ASTRONOMIQUES DU 3eme TRIMESTRE 2024											
JUILLET				AOÛT				SEPTEMBRE			
LUNE		PLEINE Le: 21		LUNE		PLEINE Le: 19		LUNE		PLEINE Le: 18	
		dernier Q Le: 28				dernier Q Le: 26				dernier Q Le: 24	
		NOUVELLE Le: 6				NOUVELLE Le: 4				NOUVELLE Le: 3	
		1er Q Le: 14				1er Q Le: 12				1er Q Le: 11	
PLANETES		VENUS : invisible		PLANETES		VENUS : le soir de mieux en mieux		PLANETES		VENUS : juste au coucher du soleil	
		MARS : seconde partie de nuit				MARS : seconde partie de nuit				MARS : fin de nuit	
		JUPITER : à l'aube				JUPITER : fin de nuit				JUPITER : seconde partie de nuit	
		SATURNE : seconde partie de nuit				SATURNE : après minuit				SATURNE : toute la nuit à 30° de hauteur	
ZODIAC visible		LION		ZODIAC visible		VIERGE		ZODIAC visible		BALANCE	
		VIERGE				BALANCE				SCORPION	
		BALANCE				SCORPION				SAGITTAIRE	
		SCORPION				SAGITTAIRE				CAPRICORNE	
A VOIR CE MOIS		28: LUNE MARS ET JUPITER DANS LE TAUREAU		A VOIR CE MOIS		10: nuit des étoiles à Pessines		A VOIR CE MOIS		16: lune et saturne très proches	
		15: Mars et Uranus à touche touche ; nécessite une petite lunette pour voir Uranus,				12: maximum des étoiles filantes Perseides plus de 100 par heure après minuit,					



PanneauPocket

Une application pour alerter en temps réel



Pessines - 17810

La commune est heureuse de mettre à disposition de ses habitants l'application PanneauPocket. Par cet outil très simple, elle souhaite tenir informés en temps réel les citoyens de son actualité au quotidien, et les alerter en cas de risques majeurs. Cette solution gratuite pour les habitants, sans récolte de données personnelles et sans publicité, permet d'établir un véritable lien privilégié entre le maire et ses citoyens.

15 rue de Saintonge
17810 Pessines

05 46 93 68 05
mairie@pessines.fr
<http://www.pessines17.fr/>

Campagne d'éloignement à proximité des réseaux électriques HTA du 02/09/2024 au 29/11/2024

LES ALERTES & INFOS EN DIRECT

L'Actualité Communale En Instantanée

Intéressés ?

Faites vous votre propre avis

Téléchargez l'application gratuitement sur votre téléphone et consultez les informations des communes et intercommunalités déjà utilisatrices.

